



Définition du concept de « sexisme » MOH – Magda Michielsens Onderzoekshuis

Résumé rapport de recherche

L'objectif de cette recherche est d'obtenir une définition opérationnelle du « sexisme ». Il s'agit d'éclaircir la problématique soulevée par ce concept, c'est-à-dire les pensées ou les actes injustifiables liés au sexe. Ce n'est pas un exercice juridique, mais une analyse conceptuelle du terme « sexisme ».

La notion de « sexisme »

Pour donner une interprétation au concept « sexisme », nous nous sommes appuyés sur les matériaux suivants :

- matériel empirique existant : nous avons recherché les études relatives à la survenance du « sexisme ». Les études trouvées nous ont permis de nous faire une idée de la prévalence : à quelle fréquence le sexisme survient-il, par qui est-il signalé, sous quelles formes survient-il, sur quels terrains, dans quelles circonstances, dans quelles phases de la vie des personnes ? ;
- dans les théories féministes existantes, nous avons contrôlé la façon dont le terme est utilisé et ce qui est décrit comme étant du sexisme par les théoriciens ;
- nous avons fait un inventaire des actes décrits comme des formes de sexisme dans les études de genre et au sein du mouvement féminin et masculin ;
- nous avons interviewé une trentaine d'experts sur leur vision du sexisme.

Les exemples de sexisme que nous a fourni notre exploration sont présentés et analysés dans le premier chapitre du rapport, ce qui nous permet de disposer d'éléments nous permettant d'élaborer une définition. Les principaux terrains où le sexisme survient semble être « le travail » et « le sexe ». Mais le fait de moins favoriser un sexe par rapport à l'autre peut s'exprimer dans toutes les interactions ou tous les arrangements sociaux, ou peut être utilisé comme interprétation de ce qui se passe.

Les interviews ont clairement montré qu'aujourd'hui, nous utilisons beaucoup moins souvent le concept « sexisme » qu'il y a quelques années. En français, la fréquence d'utilisation a moins diminué qu'en néerlandais, mais ça n'est pas un concept actuel ni un concept utilisé par les jeunes. La problématique à laquelle ce concept fait référence n'a cependant pas disparue. Lorsque l'on souhaite faire référence à cette problématique, on utilise d'autres termes: la société sexuée, sans prononcer de jugements exacts sur la hiérarchie au sein de cette société sexuée; l'exclusion de l'un ou l'autre sexe ; la discrimination basée sur le sexe ; l'inégalité. Dans les esprits, le terme « sexisme » semble être étroitement lié au féminisme, et a de ce fait – tout comme le « féminisme » – des cercles où le terme est le bienvenu et d'autres cercles où il vaut mieux l'éviter.

De plus, le terme provient effectivement du mouvement féministe. Il a été créé au sein du mouvement à la fin des années soixante, afin de mobiliser les filles et les femmes contre l'oppression des femmes et le rôle inférieur des femmes dans la société.

Sur base de notre exploration et de notre analyse, nous proposons la définition suivante:

Le sexisme est :

- **un ensemble de convictions relatives aux sexes et à la relation entre ceux-ci, dans lequel il existe un rapport hiérarchique jugé souhaitable entre les deux sexes ;**
- **un acte où une distinction injustifiée est faite entre les sexes, avec des conséquences défavorables pour un ou plusieurs membre-s de l'un des deux sexes.**

Le terme peut être utilisé dans l'une ou l'autre de ces deux significations. La relation entre les deux doit être étudiée à chaque fois que le sexisme entre en scène. Toutes les personnes qui ont une façon de penser sexiste ne l'expriment pas dans chacune de leurs interactions; et tous les actes sexistes ne sont pas le résultat d'un système de croyances explicite et élaboré. Le fait de supposer qu'il pourrait y avoir une idéologie sexiste derrière chaque acte sexiste est l'un des principaux facteurs qui expliquent pourquoi les actes sexistes peuvent être si destructeurs.

De nos jours, la tendance consiste à considérer toutes les questions relatives aux rapports entre les sexes de façon symétrique. Ainsi, une attention pour le sexisme à l'encontre des hommes est également apparue. Notre définition en tient compte.

Nous pouvons dire que la première définition est une théorie du genre : un ensemble de conceptions sur les femmes et les hommes, leurs rapports, leur place dans la société, et l'appréciation de leurs contributions à la société. Cette théorie du genre comprend deux dimensions : une dimension concrète (la description de ce qui existe, de ce qui est « réel » – bien que ce soit décrit d'une certaine perspective) et une partie normative et idéale (une formulation de ce qui est souhaitable). En formulant de cette façon la définition du « sexisme », nous voyons que – dans les grandes lignes – nous avons à faire à **trois théories différentes du genre** :

1. La vieille théorie sur la soumission souhaitable et effective des femmes aux hommes. **(T1)**
2. La théorie dominante, à savoir celle de l'égalité: les femmes sont égales aux hommes, elles ont les mêmes droits, et il faut promouvoir le fait que cela s'exprime également dans l'égalité des pratiques sur tous les terrains de la vie. **(T2)**

Par exemple:

- les femmes peuvent et sont capables, tout autant que les hommes, d'étudier la philosophie (Simone de Beauvoir) ;
- les femmes peuvent et sont capables, tout autant que les hommes, d'être soldats et d'exécuter des tâches de combat (dans l'armée belge ou dans l'armée américaine en Irak) ;
- les femmes peuvent et sont capables, tout autant que les hommes, d'inviter des partenaires sexuels potentiels (le weekend dans les discothèques ou lors des *midweek after-work-parties*) ;
- les femmes peuvent et sont capables, tout autant que les hommes, d'exercer des métiers techniques (la ségrégation sur le marché de l'emploi et dans les écoles techniques est encore forte ; il y a des exceptions, qui sont permises et même souhaitées) ;
- les femmes peuvent et sont capables, tout autant que les hommes, d'avoir une vie sexuelle libre (les magazines féminins donnent volontiers de bons conseils aux jeunes femmes hésitantes sur ce plan).

Les nouvelles pratiques des femmes mènent inévitablement à de nouvelles pratiques pour les hommes.

3. Apparentée à la théorie de l'égalité, on retrouve la théorie de la différence: les femmes et les hommes ont il est vrai les mêmes droits, c'est une exigence absolue, mais ça ne doit

pas forcément s'exprimer dans l'égalité des pratiques. Vu l'héritage d'une théorie et de nombreuses pratiques où les femmes sont subordonnées aux hommes, l'auto-définition des femmes est un processus totalement neuf, où elles doivent se découvrir/ se découvriront à nouveau en tant que femmes. Ce processus chez les femmes implique que les hommes ne peuvent plus compter sur « les femmes ancien modèle » et devront eux aussi se redécouvrir. **(T3)**

Actuellement, la théorie dominante est la T2. C'est le modèle dans lequel les organisations internationales et la politique se sont engagées. La T1 est qualifiée de sexiste (ou désignée avec des termes ayant la même signification) par les politiciens, les théoriciens et les leaders d'opinion. Il y a des discussions sur le statut de la T3. Cela ne signifie cependant pas que la T1 – et toutes les manifestations qui peuvent y être associées – a disparu, est interdite ou peut être interdite.

Mécanismes

Après cette interprétation du concept « sexisme », nous décrivons dans le rapport quelques mécanismes opérationnels dans l'émergence d'actes sexistes (nous utilisons ici le terme « actes » au sens large: formulation de conceptions, d'idées, de jugements, d'actes d'exclusion, de remarques, de décisions, etc.)

► La construction sociale permanente de la féminité et de la masculinité, ou, en d'autres mots, le fonctionnement de **la machine du genre**

Ceci nous amène à un examen critique du concept de « genre » dans le cadre du sexisme. Vu que le concept de « genre » renferme des conceptions sur la masculinité et la féminité qui sont relatives par rapport à un(e) certain(e) société, idéologie, groupe ou période, il ne donne par définition pas de contenu fixe à la masculinité et à la féminité. Il est donc logique que les lois anti-discrimination ne parlent pas de genre mais de sexe.

► Les stéréotypes

Le sexisme en tant que système de croyances et le sexisme en tant qu'acte agissent sur base d'une généralisation des soi-disant caractéristiques des femmes ou des hommes, où ces soi-disant caractéristiques sont appliquées (attribuées) à un individu.

C'est cela qui incommoder les hommes ou les femmes individuel-le-s lorsqu'ils/elles sont incommodé-e-s par le sexisme. Essayer de ne jamais utiliser de préjugés ou de stéréotypes représente cependant un exercice impossible. Dans la pratique quotidienne (conversations, interactions au travail, relations sexuelles, représentation, politique, gender mainstreaming, ...), il n'est pas possible de considérer chaque cas et chaque individu avec un regard neuf, sans tenir compte de ce que l'on sait des hommes et des femmes en général, même si ces connaissances comprennent un certain nombre de généralisations erronées. Les généralisations font toujours partiellement du tort aux cas individuels. Chaque décision et chaque idée devrait tenir compte des « connaissances » générales et, en même temps, jeter un regard neuf sur chaque cas.

► Le sexisme quotidien

Ce à quoi les personnes sont confrontées au quotidien n'est pas toujours le caractère sexiste de la structure sociale ou de l'idéologie dans son ensemble. Ce que les personnes rencontrent, ce sont l'expression fragmentaire, les éruptions, les remarques et les taquineries, les compliments et les approches spontanés. C'est le rôle que « le sexe » joue dans les relations de tous les jours.

Le sexisme quotidien contribue en grande partie au maintien des rapports de genre, au maintien des personnes « à leur place ». Le sexisme quotidien est également le grand responsable des dégâts psychiques et corporels provoqués par le sexisme.

Le concept « sexisme quotidien » a été créé par analogie avec le « racisme quotidien ». Dans la lutte contre le racisme quotidien, Philomena Essed met beaucoup l'accent sur la capacité de la reconnaissance et de l'analyse. Il est très important que les personnes « victimes » de racisme quotidien identifient la part de racisme et la part de fait personnel dans les expériences négatives, désagréables ou désavantageuses auxquelles elles sont mêlées. Un travail important a été accompli sur ce terrain au cours des vingt dernières années. Ceci est également valable pour le sexisme quotidien à l'égard des femmes, pour lequel le mouvement féminin a également accompli ce travail.

L'utilité de cette stratégie en ce qui concerne le sexisme doit cependant être à nouveau examinée: les jeunes femmes ne veulent pas attirer l'attention, et souhaitent partir de leur propre force. Ce qui était auparavant une prise de pouvoir (être conscient qu'une expérience négative était une confrontation avec le sexisme, et que ça n'est pas « de notre faute » ; se tenir sur ses gardes face au risque élevé d'être en contact avec le sexisme) pourrait aujourd'hui être expérimenté comme paralysant et dégradant.

► **L'humour**

On justifie fréquemment les manifestations de sexisme en les qualifiant d'amusantes et de drôles. Les personnes que ça dérange sont considérées comme manquant d'humour. L'étiquette « humour » agit comme un canal pour la ventilation des conceptions qui seraient autrement condamnées moralement.

D'un autre côté, toute remarque relative aux rapports entre les sexes est faite dans un contexte qui a son histoire. Plus personne n'est naïf sur ce qui « peut » être dit ou pas, sur les visions contestées et celles qui sont « politiquement correctes ». Il y a une arrière-pensée derrière chaque remarque sexiste, c'est donc hiérarchisé et par conséquent difficile à incriminer.

Pierres d'achoppement

Dans tous les secteurs de la société, on pourrait souligner des problèmes typiques en rapport avec le sexisme. Nous pensons ici au sexisme dans la langue, dans les médias, dans les universités, sur le marché du travail, dans les sciences, dans les religions, en politique, dans les transports, dans la vie économique, et dans le domaine de la violence. Une telle approche devrait fournir une synthèse de l'ensemble du développement des connaissances dans le cadre des études de genre. Nous n'avons pas choisi cette option. Ce que nous avons par contre fait, c'est proposer un développement bref et exemplaire de deux problématiques difficiles qui sont actuellement d'un grand intérêt social par rapport au sexisme: le phénomène des libertés antagonistes et celui que l'on nomme la « pornographisation ».

► **Les libertés antagonistes**

Les droits de la femme sont les droits de l'homme. La constitution, tous les traités internationaux, et les transpositions des directives européennes relatives à l'égalité et à la non-discrimination dans la législation locale soulignent que les êtres humains ne peuvent être traités de façon inégale. Ces mêmes lois, traités et instructions fixent la liberté de culte. Il n'existe aucune hiérarchie entre les différents motifs de discrimination. L'exclusion et la discrimination fondées sur la religion sont tout aussi « graves » que celles basées sur le sexe. Dans le combat contre le sexisme, il est nécessaire de veiller à ce que – vu l'importante agitation sociale liée à la liberté de culte – les conceptions et les traitements négatifs fondés sur le sexe se soient pas subordonnés aux conceptions et traitements négatifs fondés sur la religion.

► **La pornographisation**

Nous utilisons ce terme pour désigner le phénomène suivant: le changement de la pratique et de la morale sexuelles de sorte que le comportement sexuel de tous les jours ressemble de plus en plus à de la pornographie, dans une société où la sexualisation prend des formes pornographiques.

C'est une forme d'hyper-sexualisation, dans les pratiques, les images et la musique, et les autres manifestations de la culture de masse. Tant les garçons que les filles, les hommes et les femmes y sont confrontés. Cela modifie l'image de la femme et de l'homme de façon drastique. Le phénomène de la « pornophication » dépasse la sexualisation, la révolution et la libération sexuelles et les publicités sexistes.

La résistance des jeunes progressifs face aux changements rapides dans la mentalité sexuelle doit être prise au sérieux. Le mouvement *slow sex* a suscité des réactions auprès des jeunes, dans le monde des médias et chez les politiciens.

Il faut étudier le fonctionnement du *gendering* de la pornographisation. Il y a une tendance à la révolte face à la façon dont les jeunes femmes sont utilisées à la limite de la douleur et de l'humiliation, mais les garçons (homos et hétéros) ne sont pas non plus des acteurs libres dans ce processus.

Conclusions

1. De nos jours, le terme « sexisme » est – à tort – souvent utilisé comme alternative à l'expression « discrimination fondée sur le sexe ». Le sexisme est une notion nettement plus large que la discrimination fondée sur le sexe et toutes les formes de sexisme ne peuvent pas être légalement combattues.
2. Il est capital de ne pas négliger l'acception large de cette notion (le sexisme en tant qu'ensemble de convictions) dans des définitions plus pragmatiques du sexisme. Nous ne devons pas imaginer de techniques pour éradiquer les systèmes de croyance sexistes. Nous devons poursuivre la discussion.
3. Le terme « discrimination » est de plus en plus fréquemment employé. Sous l'influence des nouvelles lois antidiscrimination, l'attention accordée à la discrimination, et notamment à la discrimination fondée sur le sexe, s'est renforcée. Le danger existe que l'attention accordée aux convictions et aux agissements qui situent un sexe plus haut que l'autre et qui ne peuvent pas être légalement combattus, se relâche. En ce qui concerne le sexe, il convient en outre d'examiner si la judiciarisation de la société favorise l'égalité ou si, au contraire, elle la dessert, en raison du refoulement d'avis et de sentiments vers la sphère de l'inadmissible plutôt que vers le terrain du débat social.
4. La vigilance dans la lutte contre la hiérarchisation entre les motifs de discrimination est nécessaire. La sous-estimation systématique du sexisme par rapport à d'autres discriminations serait une forme grave de sexisme.
5. Dans la mesure où le « sexisme » est un ensemble de convictions relatives aux rapports entre les sexes, à la constructibilité sociétale (éventuelle) de la masculinité et de la féminité, et à leur évaluation sociale différenciée, il relève du principe de la liberté d'expression.
6. Dans la mesure où le « sexisme » est une caractéristique d'agissements, les notions d'accès et d'attribution occupent une place centrale. Dans la construction des femmes et des hommes et dans leur traitement, les principes d'égalité d'accès à toutes les institutions, à tous les équipements et à toutes les opportunités, ainsi que les principes d'octroi, non fondé sur le genre, de caractéristiques, d'opportunités et de positions sont essentiels dans la lutte contre le sexisme.
7. Cette étude démontre clairement que nous ne pouvons pas faire l'économie de la notion de sexisme pour conférer à la « discrimination fondée sur le sexe » la place qui lui revient

dans l'ensemble de la négativité, des frictions, des désagréments, des négligences et des inégalités plus ou moins criantes qui surviennent par rapport au sexe.

→ **Le rapport complet peut être téléchargé gratuitement sur le site web de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes : www.iefh.belgium.be > études > stéréotypes.**